



 **ile de France**



MINISTÈRE
DES SPORTS

Montreuil, mercredi 29 janvier 2014.

CRENEAUX D'ENTRAINEMENT VELODROME NATIONAL

Il est rappelé que l'utilisation du vélodrome de St Quentin en Yvelines, et la gestion des créneaux d'entraînement reste du seul ressort de la société VELOPOLIS.

Au même titre que les clubs et licenciés, le comité régional n'est que locataire de cette installation.

Pour toute demande d'information, d'inscription ou d'abonnement, il est donc demandé à tous les clubs et licenciés de s'adresser directement au gestionnaire en se rendant sur le site internet suivant :

www.velodrome-national.com

Francis COQUOZ
CTR Ile de France